# SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

## du 19.06.2026

Sous la présidence de Jean-Pierre PIELA

Conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 15
Conseillers présents : 14

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
067-216700633-20260619-4-1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 30/06/2026

**Conseillers présents** : Mmes & MM. ALEXANDROFF Audrey, BRUNTZ Christophe, FAHRLAENDER Charles, HALLER Sébastien, HAAS Fernand, HULNE Malou, KOENIG Olivier, MAIRINE Frédérique, METZ Monique, PIELA Jean-Pierre, RIFF Nicolas.

**Conseillères absentes, excusées** : Mmes et M. BESSOT Bénédicte (proc. à HULNE Malou), , HEINRICH Claude (proc. à PIELA Jean-Pierre), JERMANN Cindy (proc. à BRUNTZ Christophe), SCHNEIDER Emilie (proc. à FAHRLAENDER Charles).

**Invités** : Mme & M. QUETELARD Fanny, ROTHENBURGER Pierre.

## 4) Appel à Projet « Bien lotis »

### 4.1 Présentation de l'Appel à Projet « Bien lotis »

Le Maire présente le programme national d'expérimentation « Bien lotis »
Il rappelle les 4 objectifs du programme :

- Accompagner les élus dans la mutation de leur tissus pavillonnaire
- S'appuyer sur la participation des citoyens et de collectifs habitants
- Expérimenter des modèles juridiques, économiques et techniques de mutation
- Capitalisation continue prenant appui sur les sites accompagnés

Sébastien Koch du CAUE a signalé à la commune cet Appel à Projet, le trouvant intéressant, au regard par exemple de la zone 1AU qui aurait trouvé acquéreur, du potentiel de valorisation de différentes dents creuses et de la parcelle 102 acquise par l'EPF, le tout dans un contexte général d'âge moyen des propriétaires sur ce secteur d'environ 63 ans (avec 1/3 des propriétaires âgés de plus de 75 ans).
Le zonage d'étude retenu (secteur de la zone UB autour de l'Espace socio-culturel) représente un enjeu fort d'évolution et d'adaptation de la commune aux problématiques du renouvellement urbain.
Le maire propose de candidater à cet Appel à Projet en partenariat avec le CAUE (ou/et Ecoterritoire).

### 4.2 Engagement

**Le Conseil décide, à l'unanimité, de candidater à l'Appel à Projet « Bien lotis » et autorise le maire à effectuer toutes les démarches utiles à cette candidature.**

Le Maire,
Jean-Pierre PIELA,

MAIRIE DE BREITENBACH (Bas-Rhin)

# SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

## du 19.06.2026

Sous la présidence de Jean-Pierre PIELA

Conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 15
Conseillers présents : 14

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
067-216700633-20260619-5-1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/08/2026

**Conseillers présents** : Mmes & MM. ALEXANDROFF Audrey, BRUNTZ Christophe, FAHRLAENDER Charles, HALLER Sébastien, HAAS Fernand, HULNE Malou, KOENIG Olivier, MAIRINE Frédérique, METZ Monique, PIELA Jean-Pierre, RIFF Nicolas.

**Conseillères absentes, excusées** : Mmes et M. BESSOT Bénédicte (proc. à HULNE Malou), , HEINRICH Claude (proc. à PIELA Jean-Pierre), JERMANN Cindy (proc. à BRUNTZ Christophe), SCHNEIDER Emilie (proc. à FAHRLAENDER Charles).

**Invités** : Mme & M. QUETELARD Fanny, ROTHENBURGER Pierre.

## 5) Projets de mandats

La communauté des communes a sollicité les communes pour qu'elles s'expriment sur leurs projets d'investissements d'ores et déjà connus du nouveau mandat afin d'en informer les financeurs potentiels et de faciliter les futurs dossiers de demande.
Le Conseil retient :

URBANISME
- L'aménagement de logements à l'école
- La transformation de la maison acquise via l'EPF
- Le devenir du terrain à côté de l'aire de jeux

BATIMENT
- La rénovation de l'église Saint Gall
- Le renouvellement de l'aire de jeux

MATERIEL
- L'achat d'un tracteur/matériel technique
- La mise en place de citernes d'eau de grande capacité (réserves d'eau et réserves d'incendie)

RESEAUX
- Les travaux sur le réseau d'eau communal : surpresseur, Chaume des Veaux

**Le Conseil approuve à l'unanimité cette liste et charge le Maire de la transmettre à la Communauté des Communes.**

Le Maire
Jean-Pierre PIELA

MAIRIE DE BREITENBACH (Bas-Rhin)

Le secrétaire de séance
Christophe BRUNTZ

# SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

## du 19.06.2026

Sous la présidence de Jean-Pierre PIELA

Conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 15
Conseillers présents : 14

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
067-216700633-20260619-6-6-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/08/2026

**Conseillers présents** : Mmes & MM. ALEXANDROFF Audrey, BRUNTZ Christophe, FAHRLAENDER Charles, HALLER Sébastien, HAAS Fernand, HULNE Malou, KOENIG Olivier, MAIRINE Frédérique, METZ Monique, PIELA Jean-Pierre, RIFF Nicolas.

**Conseillères absentes, excusées** : Mmes et M. BESSOT Bénédicte (proc. à HULNE Malou), , HEINRICH Claude (proc. à PIELA Jean-Pierre), JERMANN Cindy (proc. à BRUNTZ Christophe), SCHNEIDER Emilie (proc. à FAHRLAENDER Charles).

**Invités** : Mme & M. QUETELARD Fanny, ROTHENBURGER Pierre.

## 6) Finances

### 6.1 Remboursement

La commune a pris en charge des travaux d'entretien du terrain de football effectués par l'entreprise CSE :

- Engrais : 782,40€
- Sable de quartz : 3 126€

Le Maire rappelle la règle du partage des frais entre commune et associations, soit 50% pour chacune des parties.

**Le conseil approuve à l'unanimité le remboursement de 50% des sommes engagées pour ces travaux par le Football club de Breitenbach.**

Marie-Louise Hulné résume l'AG du FCB.

Le Maire
Jean-Pierre PIELA

MAIRIE DE BREITENBACH (Bas-Rhin)

Le secrétaire de séance
Christophe BRUNTZ

# SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

## du 19.06.2026

Sous la présidence de Jean-Pierre PIELA

Conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 15
Conseillers présents : 14

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
067-216700633-20260619-6-2-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/08/2026

**Conseillers présents** : Mmes & MM. ALEXANDROFF Audrey, BRUNTZ Christophe, FAHRLAENDER Charles, HALLER Sébastien, HAAS Fernand, HULNE Malou, KOENIG Olivier, MAIRINE Frédérique, METZ Monique, PIELA Jean-Pierre, RIFF Nicolas.
**Conseillères absentes, excusées** : Mmes et M. BESSOT Bénédicte (proc. à HULNE Malou), , HEINRICH Claude (proc. à PIELA Jean-Pierre), JERMANN Cindy (proc. à BRUNTZ Christophe), SCHNEIDER Emilie (proc. à FAHRLAENDER Charles).
**Invités** : Mme & M. QUETELARD Fanny, ROTHENBURGER Pierre.

## 6) Finances

### 6.2 Abrogation de la délibération du 2 Aout 2021 et transfert de la taxe de séjour à la Communauté des communes de la Vallée de VILLE

Après compte rendu des échanges préalables en commission tourisme :

# DELIBERATION

**Abrogation de la délibération du 2 Aout 2021 et transfert de la taxe de séjour à la Communauté des communes de la Vallée de VILLE.**

Par délibération du 11 juin 2021, la Communauté de Communes de la vallée de Villé a décidé d'instituer la taxe de séjour intercommunale sur l'ensemble de son territoire.
La commune de Breitenbach, qui en avait la possibilité, s'est opposée par délibération du 2 Aout 2021 la mise en application de cette taxe sur son ban communal car elle souhaitait maintenir sa taxe de séjour communale instituée par délibération du 26 février 1990.
Suite à plusieurs échanges avec la Communauté de Communes et en vue d'une harmonisation de la fiscalité touristique sur les 18 communes de la vallée de Villé, il est proposé de réexaminer ce dossier.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 7 voix pour (Christophe BRUNTZ (2 voix), Frédérique MAIRINE, Nicolas RIFF, Jean-Pierre PIELA (2 voix), Olivier KOENIG), 6 voix contre (Malou HULNE (2 voix), Fernand HAAS, Monique METZ, Charles FAHRLAENDER (2 voix)), deux abstentions (Audrey ALEXANDROFF, Sébastien HALLER) d'abroger la délibération du 2 Aout 2021 s'opposant à la taxe de séjour intercommunale et entérine sa mise en application sur son ban communal.**

Le Maire
Jean-Pierre PIELA

MAIRIE DE BREITENBACH (Bas-Rhin)

Le secrétaire de séance
Christophe BRUNTZ

# SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

## du 19.06.2026

Sous la présidence de Jean-Pierre PIELA

Conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 15
Conseillers présents : 14

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
067-216700633-20260619-7-1-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/08/2026

**Conseillers présents** : Mmes & MM. ALEXANDROFF Audrey, BRUNTZ Christophe, FAHRLAENDER Charles, HALLER Sébastien, HAAS Fernand, HULNE Malou, KOENIG Olivier, MAIRINE Frédérique, METZ Monique, PIELA Jean-Pierre, RIFF Nicolas.

**Conseillères absentes, excusées** : Mmes et M. BESSOT Bénédicte (proc. à HULNE Malou), , HEINRICH Claude (proc. à PIELA Jean-Pierre), JERMANN Cindy (proc. à BRUNTZ Christophe), SCHNEIDER Emilie (proc. à FAHRLAENDER Charles).

**Invités** : Mme & M. QUETELARD Fanny, ROTHENBURGER Pierre.

## 7) Divers

### 7.1 Election au Comité syndical de l'ATIP

La commune doit désigner un conseiller pour l'élection des délégués du collège des communes au Comité Syndical de l'ATIP.
**Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité JERMANN Cindy.**

Le Maire
Jean-Pierre PIELA

Le secrétaire de séance
Christophe BRUNTZ